



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

frais chirurgicaux

Question écrite n° 72805

Texte de la question

Mme Nadine Morano appelle l'attention de M. le ministre délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille au sujet du remboursement de consultations effectuées par des chirurgiens plasticiens pour des opérations de chirurgie purement esthétique. Ces remboursements abusifs grèvent les comptes de l'assurance maladie et vont à l'encontre d'un arrêté du 17 octobre 1996 émanant du ministre délégué aux finances et au commerce extérieur. Elle souhaite connaître les mesures qu'il envisage de prendre afin de mettre fin à ces pratiques.

Données clés

Auteur : [Mme Nadine Morano](#)

Circonscription : Meurthe-et-Moselle (5^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 72805

Rubrique : Assurance maladie maternité : prestations

Ministère interrogé : sécurité sociale, personnes âgées, personnes handicapées et famille

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 6 septembre 2005, page 8323